



Compte-rendu du conseil municipal 12/12/2024

Présents : Simone CROUZETTE, Jean Michel LEYRIS, Cathy VILLATOUX, Georges MAZEAUD, Isabelle NOËL, Josette VERDEYME, Gérald VILLETTE, Sylvie BOUDRIE, Jean Luc CHAMBRAS, Isabelle MARLINGE, Joëlle CLEDIERE, Romuald RHODES, Patrick SAGE, Romain MANCI, Sabrina POUGET, Alexandra CERTAIN, Pierre FOURCHES, Laurence MOUSNIER

Absent excusé : Charles ORLIANGES.

Secrétaire de séance : Romuald Rhodes

➤ Approbation du compte rendu de la séance du 08 11 2024 : Mme Pouget indique qu'elle était excusée, et demande que ce soit mentionnée dans le CR.

Adopté à l'unanimité

➤ Décision Modificative Budget principal : Georges Mazeaud présente les ajustements budgétaires qu'il faut voter en cette fin d'exercice afin de caler à la réalité des besoins.

+ 36 800^e de crédits budgétaires tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

➤ Décision modificative budget ALSH : même contexte que le budget principal, les ajustements s'élèvent à + 8000 € de crédits budgétaires tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement

Adopté à l'unanimité

➤ Délibération cadre avant adoption du budget 2025 : il s'agit d'autoriser Madame le maire à engager et liquider des dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget 2024, et ce avant le vote du budget 2025. L'objectif est de ne pas paralyser le bon fonctionnement de la commune.

Adopté à l'unanimité

➤ Adhésion convention de participation Prévoyance : il est proposé à la commune d'adhérer à la convention de participation initiée par le centre de gestion pour la mutuelle, volet prévoyance. Les garanties obligatoires et facultatives sont présentées, et il est également proposé une participation de la commune de 50 % de la cotisation de chaque agent.

Adopté à l'unanimité

➤ Loyer logement perception : augmentation annuelle du loyer selon les indices définis par l'INSEE

Adopté à l'unanimité

➤ Loyer bureau assistante sociale : augmentation annuelle du loyer selon les indices définis par l'INSEE

Adopté à l'unanimité

➤ Tarifs séjour ski : un séjour ski est organisé, conjointement avec le centre de loisirs de Chanteix, du 03 au 07 mars. Les tarifs doivent être fixés par délibération.

Adopté à l'unanimité

➤ Tarifs pêche : fixation des tarifs de pêche pour la saison 2025 : tarifs inchangés, et suppression de la possibilité de louer l'étang neuf à la journée.

Adopté à l'unanimité

➤ Redevance d'occupation du domaine public – orange : augmentation annuelle de cette redevance eu égard à la revalorisation de l'indice concerné

Adopté à l'unanimité

➤ Groupement de commandes, travaux rue de la Brégeade : il est proposé la signature d'une convention de groupement de commandes avec TulleAgglo, pour la réalisation des travaux rue de la Brégeade. La commune a notamment à sa charge la réfection des trottoirs.

Adopté à l'unanimité

➤ Organisation du recensement : le recensement aura lieu en début d'année 2025 ; il convient de fixer les modalités de recrutement des 4 agents recenseurs, et du coordinateur.

Adopté à l'unanimité

➤ Convention avec TulleAgglo – micro crèche : cette convention a pour objectif de définir les modalités de mise à disposition des agents de la commune à Tulle Agglo pour des menus travaux d'entretien à la micro crèche de Seilhac.

Adopté à l'unanimité

➤ Motion 1 : projet de loi de finances 2025 : à l'initiative du conseil départemental de la Corrèze, il est proposé de voter une motion visant à dénoncer le projet de loi de finances et ses conséquences pour les collectivités. Un débat s'installe, notamment car la veille du conseil municipal, l'Assemblée Nationale ayant voté une motion de censure, le gouvernement est donc démissionnaire, et le projet de loi de finances abandonné en l'état. Certains élus s'interrogent dès lors sur l'opportunité de voter une telle motion ; d'autres élus indiquent cependant qu'il n'est pas normal que les collectivités soient pointées du doigt, et que c'est l'Etat qui devrait montrer l'exemple.

Adopté à l'unanimité – 1 abstention (A. Certain)

➤ Motion 2 : protestation contre l'accord MERCOSUR et ses conséquences sur la rentabilité de notre agriculture et plus particulièrement celle de nos éleveurs, qui semble aller à l'encontre de la souveraineté alimentaire. Risque également pour les consommateurs sur la qualité des produits importés notamment en raison des normes sanitaires moins exigeantes.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES : Georges Mazeaud informe le conseil municipal de la récente tenue de la commission finances, qui a acté pour cette fin d'année la contraction d'un emprunt de 100 000€ sur 10 ans auprès du crédit agricole.
